



teurs apparemment en position oligopolistique, dont les pratiques de spéculation sont susceptibles de fragiliser la sécurité alimentaire ».

La sortie de la Mauritanie de l'espace CEDEAO en 2001 n'a pas remis fondamentalement en question les anciennes logiques d'échange territorial : le Sud-Est mauritanien continue d'exporter du bétail vers Nouakchott, Dakar, Abidjan... et importe en retour des produits de la sous-région (céréales produites localement ou réexportées, niébé,...). L'émergence d'une politique agricole sous régionale misant sur la fluidification des échanges trans-territoriaux devrait inciter la Mauritanie à revoir sa stratégie initiale pour accompagner davantage l'intégration du pays dans la sous-région. La promotion de la consommation de céréales locales (sorgho et maïs) en milieu rural et dans les villes secondaires de l'intérieur pourrait constituer un axe complémentaire d'intervention.

Le durcissement des politiques migratoires européennes et les entraves à la mobilité sous régionale et continentale font peser des menaces supplémentaires sur l'avenir du Sud-Est mauritanien : l'avenir de ces territoires apparaît en effet étroitement lié aux dynamiques migratoires. Le gouvernement et la société civile mauritaniens gagneraient à davantage intégrer cette réalité dans leur positionnement. Si d'un côté il apparaît crucial de garantir la pérennité des inter-dépendances territoriales (donc de la mobilité humaine), il faut, en complément, accompagner l'émergence de dynamiques économiques locales, moins dépendantes de l'extérieur. Le développement continu de la demande urbaine sous régionale en produits alimentaires apparaît comme une opportunité réelle pour l'économie locale.

Alors que l'agriculture capitaliste retrouve la faveur de nombreux gouvernements de la sous-région, beaucoup

d'acteurs de la société civile plaident pour un soutien à « l'agriculture familiale » au motif qu'elle serait pourvoyeuse d'emploi, plus productive, durable et équitable. L'agriculture du Sud-Est mauritanien, typiquement familiale, fait apparaître une réalité plus nuancée dans la mesure où elle se caractérise par de profondes inégalités entre classes de producteurs. Son fonctionnement produit par ailleurs un cadre peu propice à l'entretien de la fertilité des sols, condition pourtant essentielle à sa durabilité. Dès lors se pose la question politique des mesures à prendre pour accompagner le processus d'émancipation de la classe servile et lui faciliter l'accès à la terre dans des conditions sécurisées. Plus largement, la nature du cadre politique à promouvoir pour inciter les producteurs à mieux gérer la fertilité du sol reste à préciser.

